



Politique n° 6 du groupe Aliaxis
Santé, sécurité et durabilité
environnementale

Avril 2025

go for
zero


alixis

Rédigé par :

Responsable mondial de la santé et de la sécurité Vice-président chargé du développement durable

Révisé par :

Directeur juridique du groupe et Comité exécutif

Approuvé par :

Directeur général du groupe

Numéro de révision :

4

Date :

avril 2025

RESPONSABLE DE LA RÉVISION

Directeur de la formation du groupe, Directeur des opérations du groupe

RESPONSABLE DE L'APPROBATION

Directeur général du groupe

CHAMP D'APPLICATION

La présente politique s'applique à l'échelle mondiale à toutes les entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation majoritaire.

Le siège social d'Aliaxis et/ou toute société affiliée à Aliaxis sont désignés individuellement par le terme « Société » dans le présent document. L'ensemble des Sociétés est collectivement désignées sous le nom de « Groupe ».

Chaque Société est responsable de la mise en œuvre de la présente Politique dans le respect des lois locales applicables et dans le cadre de son autonomie juridique.

Sommaire

1. Champ d'application et objectif de la politique
2. Principes généraux
3. Organisation et mise en œuvre
4. Mises à jour et références

Annexes :

- A. Engagements en matière de santé et de sécurité
- B. Engagements en matière de durabilité environnementale

1

Portée et objectif

1.1 Champ d'application

Cette politique s'applique à l'échelle mondiale à toutes les sociétés du Groupe. La responsabilité de sa mise en œuvre incombe à nos **responsables régionaux** et à nos **responsables de site**.

La politique doit être appliquée conjointement avec **les normes ISO 45001, ISO 14001** et nos **normes mondiales en matière de santé, de sécurité et d'environnement**, disponibles sur l'intranet du Groupe.

1.2 Objectif

L'objectif de cette politique est de définir notre ambition et nos objectifs en matière de santé, de sécurité et de durabilité environnementale (ci-après « HSE »), et d'exposer notre approche pour les atteindre.

2

Principes généraux

2.1 Principes « Go for Zero »

Notre approche en matière de HSE repose sur les principes généraux suivants, en accord avec les principes pertinents du Pacte mondial des Nations Unies :

- **Le respect de la législation** est un minimum ;
- Opérer de manière responsable est la seule façon d'assurer **la réussite financière** à long terme ;
- Répondre aux besoins du présent ne doit pas empêcher **les générations futures** de répondre aux leurs ;
- **La gestion HSE** relève de **la responsabilité de la hiérarchie**, et les résultats en matière de HSE sont un indicateur du leadership ;
- L'excellence en matière de HSE nécessite une approche **proactive et collaborative** ;
- Une gestion rigoureuse des risques et des impacts nécessite une approche fondée **sur un système de gestion** ; l'utilisation des technologies les plus fiables possibles ;
- Les organisations peuvent avoir un impact positif sur la santé, la sécurité et l'environnement au-delà de leurs propres activités, tout au long de leur **chaîne de valeur** ;
- Face à l'incertitude, il est prudent de **procéder avec prudence** afin d'éviter tout préjudice à l'environnement et à la santé humaine ;
- Un seul incident, c'est déjà trop : **nous visons le zéro accident.**

Organisation et mise en œuvre

3.1 Organisation

Tout le monde

Tous les employés, quel que soit leur poste, ont la responsabilité de veiller à leur propre sécurité, à celle des personnes potentiellement affectées par leur travail et à celle de l'environnement. Ils doivent notamment :

- Apprendre et appliquer les normes HSE pertinentes ;
- Identifier et éliminer les risques et les impacts en matière de santé, de sécurité et d'environnement ;
- Planifier leur travail de manière à ce qu'il soit sûr et facile ;
- Partager les informations et les enseignements en matière de HSE avec les autres ;
- Développer leurs propres connaissances et compétences en matière de HSE.

Chefs d'équipe

Les chefs d'équipe sont chargés de veiller à ce que le travail effectué par leur équipe soit réalisé de manière à minimiser les risques et les impacts en matière de HSE. Ils doivent notamment :

- Promouvoir l'amélioration continue en matière de HSE ;
- Garantir les capacités et la responsabilité en matière de HSE au sein de leur équipe ;
- Développer et responsabiliser l'équipe (pour identifier et gérer les risques HSE) ;
- Analyser les incidents HSE pour en tirer des enseignements ;
- Donner l'exemple (en matière de comportements liés à la santé, la sécurité et l'environnement).

Responsables de service

Les responsables de service sont chargés de veiller à la mise en œuvre efficace du système local de gestion HSE. Ils doivent notamment :

- Coordonner les évaluations des risques et des impacts HSE ;
- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'amélioration HSE
- Surveiller la conformité et les performances HSE ;
- Célébrer les réussites en matière de HSE.

Dirigeants

Les responsables régionaux et les responsables de site assument la responsabilité globale en matière de HSE au sein de leurs divisions et de leurs sites, et sont chargés de veiller à ce qu'un système de gestion HSE efficace soit mis en place et appliqué. Ils doivent notamment :

- Expliquer la valeur et définir la vision en matière de HSE ;
- Hiérarchiser les risques, les impacts et les opportunités, et élaborer une stratégie HSE ;
- Intégrer le HSE dans les processus opérationnels ;
- Attribuer les responsabilités et les ressources en matière de HSE.

Les employés d'Aliaxis ayant des responsabilités de supervision ou de gestion relèveront de plusieurs des groupes ci-dessus. Dans ce cas, toutes les responsabilités pertinentes s'appliquent.

3.1 Organisation (suite)

Responsables HSE

Le Groupe dispose de communautés mondiales dédiées à la santé, à la sécurité et à l'environnement (HSE) ainsi qu'au développement durable, dont le rôle est **d'encourager et de favoriser l'excellence dans leurs domaines respectifs**. Elles aident le Groupe et ses sociétés à gérer les questions de HSE et de développement durable en leur apportant leur expertise, des formations et un accompagnement. Elles opèrent en tant que fonctions mondiales et facilitent le partage d'informations entre les différentes sociétés.

Les fonctions HSE et Développement durable sont dirigées respectivement par le **Responsable mondial HSE** et le **Responsable mondial Développement durable**, dont les principales responsabilités sont les suivantes :

- Surveiller et analyser le profil des risques et des opportunités en matière de HSE ainsi que les performances du Groupe, et conseiller les dirigeants sur la stratégie HSE et sa mise en œuvre ;
- Développer un système de gestion HSE, comprenant des normes, des lignes directrices, des outils, des formations, etc.
- Assurer une communication efficace sur le HSE, tant au sein du Groupe qu'avec les parties prenantes externes ;
- Renforcer en permanence les capacités des deux communautés.

3.2 Mise en œuvre

Les systèmes de gestion opérationnelle mis en place au niveau régional et sur les sites doivent être conformes aux exigences des normes ISO 45001 et ISO 14001 et garantir le respect des normes mondiales HSE d'Aliaxis. Ils doivent s'appuyer sur un cycle Planifier-Faire-Vérifier-Agir comprenant un plan triennal et des mécanismes de retour d'information appropriés, notamment :

- des indicateurs HSE avancés et retardés ;
- des audits HSE internes locaux, portant notamment sur la conformité légale ;
- l'analyse des incidents HSE.

La gouvernance HSE doit être intégrée dans les activités régionales et les processus de gouvernance du Groupe. Les équipes de direction du Groupe et des régions doivent se réunir régulièrement pour :

- Convenir des politiques, stratégies et plans ;
- Attribuer les responsabilités et allouer les ressources ;
- Contrôler la conformité et les performances, et lever les obstacles ;
- procéder à un examen annuel de la gestion HSE.

Les entreprises régionales sont invitées à partager au sein du Groupe des informations sur leurs réussites ainsi que sur les incidents, afin d'aider les autres à en tirer des enseignements et d'accélérer leur processus d'amélioration. Les bonnes performances doivent être reconnues et saluées à tous les niveaux du Groupe.

Mises à jour, références et définitions

4.1 Mises à jour

Le présent document remplace celui de 2021. Les principales modifications apportées au contenu sont résumées ci-dessous :

Santé, sécurité

- Alignement sur les principes du Pacte mondial des Nations unies en matière de santé et de sécurité

Environnement

- Alignement sur les principes du Pacte mondial des Nations unies en matière d'environnement
- Alignement sur l'initiative Science Based Targets (SBTi).

Organisation

- Ajout de la signature du directeur général du groupe à la place de celle du PDG ;
- Formulation reflétant l'organisation de la communauté HSE et Développement durable.

4.2 Références

Objectif, mission et valeurs d'Aliaxis Normes mondiales HSE d'Aliaxis

Principes du Pacte mondial des Nations unies

Initiative « Science Based Targets » (SBTi)

ISO 45001:2018 Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail – Exigences et lignes directrices d'utilisation

ISO 14001:2015 Systèmes de management environnemental – Exigences et lignes directrices pour l'utilisation

4.3 Définitions clés

Chef d'équipe	Personne ayant des responsabilités de supervision et dont dépendent d'autres travailleurs.
Responsable de service	Une personne responsable des activités d'un service ou d'une fonction (sur un seul site ou sur plusieurs sites).
Cadre supérieur	Une personne impliquée dans la direction et le contrôle d'un site ou d'une activité régionale d'Aliaxis, ou du groupe Aliaxis.
Faisable	Une mesure de maîtrise des risques est considérée comme réalisable si : <ul style="list-style-type: none"> • elle implique l'application d'une technologie disponible ; <u>et</u> • La réduction des risques qui en résultera est proportionnée aux ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Annexe A :

Nos engagements en matière de santé et de sécurité

Nous sommes...

Engagés à promouvoir le bien-être physique et mental de notre personnel et à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. Cet engagement s'étend non seulement à nos employés, mais aussi aux sous-traitants, aux visiteurs et à toute autre personne concernée par nos activités.

Nous allons...

- Respecter les exigences légales applicables ;
- Gérer les risques en matière de santé et de sécurité en mettant en œuvre les mesures de contrôle les plus fiables possibles ;
- Donner aux employés (et à leurs représentants) les moyens de participer à la gestion de la santé et de la sécurité ;
- Aider nos employés à mener une vie plus sûre et plus saine ;
- Communiquer notre approche et nos résultats à nos parties prenantes.

Pour ce faire, nous allons...

- en hiérarchisant nos efforts sur la base d'évaluations des risques couvrant l'ensemble de nos activités ;
- Mettre en place des comités conjoints de santé et de sécurité sur chaque site ; Intégrer la santé et la sécurité dans la prise de décision (y compris la conception des lieux de travail) ;
- En favorisant une culture proactive d'amélioration continue ;
- Analysant les incidents pour en comprendre les causes et prévenir leur répétition ;
- Mettant en place des interventions ciblées en matière de santé, axées sur les principaux facteurs de risque de la population, et en aidant chaque employé à gérer les problèmes de santé liés au travail.

Pour mener à bien ces efforts, nous allons...

- Mettre en place – et améliorer en permanence – un système de gestion opérationnelle conforme à la norme ISO 45001, incluant des normes mondiales en matière de santé, de sécurité et d'environnement (HSE) fondées sur les meilleures pratiques du secteur ;
- Développer les compétences de nos employés et garantir la responsabilisation en matière de comportement ;
- Maintenir un réseau de responsables santé et sécurité pour soutenir la mise en œuvre de cette politique.



***** Thierry

Vanlancker

Directeur général, Aliaxis

Annexe B :

Nos engagements en matière de durabilité environnementale

Nous sommes...

Engagés à être un partenaire en matière de développement durable, en créant de la valeur pour nos clients, nos fournisseurs et nos actionnaires ; Engagés à contribuer à la décarbonisation mondiale et à l'économie circulaire en développant des produits durables, en réduisant notre impact environnemental et en encourageant des pratiques responsables dans l'ensemble de nos activités.

Nous allons...

- Respecter les exigences légales applicables ;
- Concevoir et gérer notre chaîne de valeur de manière à minimiser les émissions de gaz à effet de serre conformément aux objectifs fondés sur la science, les rejets, la pollution et l'épuisement des ressources naturelles ;
- Promouvoir les ressources renouvelables et encourager la réutilisation et le recyclage des plastiques afin de les maintenir dans le circuit économique et de les empêcher de se retrouver dans l'environnement ;
- Communiquer et consulter nos clients et les autres parties prenantes sur notre approche et nos performances.

Nous y parviendrons en...

- En hiérarchisant nos efforts sur la base d'analyses du cycle de vie de l'ensemble de notre chaîne de valeur ;
- Intégrer les considérations environnementales dans la prise de décision (y compris l'approvisionnement en ressources et la conception des produits et des processus de fabrication) ;
- En favorisant une culture proactive d'amélioration continue ; en appliquant les contrôles les plus fiables possibles
- Évitant, réduisant au minimum et gérant les déchets solides, liquides et gazeux afin de prévenir les dommages environnementaux ;
- En analysant les incidents pour en comprendre les causes et en prenant des mesures pour éviter qu'ils ne se reproduisent.

Pour mener à bien ces efforts, nous allons...

- Mettre en place – et améliorer en permanence – un système de gestion opérationnelle conforme à la norme ISO 14001, incluant des normes mondiales en matière de santé, de sécurité et d'environnement (HSE) fondées sur les meilleures pratiques du secteur ;
- Sensibiliser nos collaborateurs et renforcer leurs compétences, tout en veillant à ce qu'ils assument la responsabilité de leurs actes ;
- Maintenir un réseau de responsables de l'environnement et du développement durable à différents niveaux de l'organisation afin de soutenir la mise en œuvre de cette politique.



***** Thierry

Vanlancker

Directeur général, Aliaxis

go for
zero